

Conditions générales de vente

Les Chardons Bleus – Boulevard de la Grande Falaise, 44420 LA TURBALLE - +33 (0)2 40 62 80 60
ci-après dénommé « l'hébergeur »

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Les tarifs et informations publiées sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission (textes et visuels non contractuels). Seuls les prix figurant sur la confirmation de réservation sont contractuels. En cas d'erreur manifeste sur le prix publié, tel qu'un prix dérisoire par comparaison avec la moyenne des prix de séjours constatée sur la même période, le client est informé que le contrat est réputé nul et qu'il sera remboursé de son acompte ou du prix total réglé sans indemnité, quelle que soit la période où l'hébergeur s'aperçoit de son erreur, sauf si le client accepte la nouvelle proposition tarifaire faite par l'hébergeur. Les promotions et avantages proposés par l'hébergeur ultérieurement à la date de réservation ne peuvent être appliqués sur une réservation réglée en partie ou en totalité.

Les prix sont exprimés en euros, et tiennent compte d'un taux de TVA de 10%, en vigueur au 1^{er} décembre 2017. Le prix contractuel est sujet à modification en cas de variation des taxes applicables entre la date de réservation et la date de paiement. Une taxe de séjour individuelle est perçue par le club pour chaque adulte séjournant pour le compte des collectivités locales. Son montant est celui en vigueur aux dates du séjour.

Pour les emplacements de camping, le forfait de base inclut 1 emplacement + 1 installation + 1 véhicule + 2 personnes. Occupation maximale de 6 personnes par emplacement de camping (bébé inclus).

Pour les locations d'hébergements, le forfait inclut le nombre de personnes (bébé inclus) prévu lors de la réservation, dans la limite de 6 places selon le type d'hébergement choisi. Si le nombre de personnes se présentant dépasse la capacité de l'hébergement sélectionné, l'hébergeur en refusera l'accès.

Les hébergements loués sont équipés et incluent tous le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie. Les draps ainsi que le linge de toilette ne sont pas inclus dans le forfait de base.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. La réservation devient effective qu'après notre accord et réception du contrat de location signé accompagné du règlement de l'acompte ou de la totalité du séjour.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le client est tenu de respecter les échéanciers de règlement précisés ci-après. A défaut de réception du règlement de l'acompte ou du solde dans les délais impartis, l'hébergeur se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée, et les termes des conditions d'annulations précisés dans ces mêmes conditions générales de ventes seront alors appliqués.

- Si la réservation a lieu plus de 30 jours avant la date de début de séjour, le client pourra procéder à :
 - un paiement en deux fois
 - paiement d'un acompte de 30 % du montant total du séjour réservé au moment de la réservation. Il est alors déduit du montant total du séjour et sera encaissé au moment de la réservation,
 - paiement du solde, soit 70% du montant total du séjour réservé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour.
- ou
- un paiement en une fois
 - paiement de l'intégralité du montant total du séjour réservé.

Si la réservation a lieu moins de 30 jours avant la date de début de séjour, le client doit alors régler l'intégralité du montant du séjour au moment de sa réservation.

MOYENS DE PAIEMENT

La réservation pourra être réglée par carte bancaire, chèque bancaire, virement ou chèque ANCV, acceptés dans les conditions suivantes :

- A distance (site internet, courrier, téléphone) :
 - Carte bancaire : jusqu'au jour même,
 - Virement bancaire : jusqu'à 15 jours avant la date de début de séjour,
 - ANCV : jusqu'à 21 jours avant la date de début de séjour,
- Sur place :
 - Carte bancaire, espèces ou ANCV : jusqu'au jour même,

MODIFICATION

Toute demande de modification des dates ou du nombre de participants au séjour, l'hébergeur s'efforcera d'accepter autant que possible ces demandes dans la limite des disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée de séjour sera considérée par l'hébergeur comme une annulation partielle.

INTERRUPTION DE SÉJOUR ET PRESTATIONS NON UTILISÉES

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement au client de la part de l'hébergeur.

Malgré le paiement du solde, sans nouvelle de la part du client (par email ou lettre recommandée avec accusé de réception), 48h après le début du séjour, l'hébergeur se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement. Le client ne pourra alors prétendre à aucune indemnité.

Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte en cas de non utilisation d'un ou plusieurs services, ou en cas de fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

ANNULATION

Annulation du fait du client :

- A plus de 90 jours de la réservation, l'hébergeur s'engage à rembourser au client l'intégralité des sommes versées, hors frais de dossiers et montant de l'Assurance Annulation (pour le cas où le client y aurait souscrit).
- Entre 60 et 90 jours de la réservation, l'hébergeur s'engage à rembourser au client les sommes versées à hauteur de 50% du montant total de son séjour, hors frais de dossiers et montant de l'Assurance Annulation (pour le cas où le client y aurait souscrit).
- A moins de 60 jours de la réservation, les sommes versées resteront acquises à l'hébergeur

Annulation du fait de l'hébergeur : En cas d'annulation du fait de l'hébergeur, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation et interruption de séjour facultative est proposée au client, qui a la possibilité d'y souscrire auprès de la société Gritchen Affinity, partenaire de l'hébergeur. L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées (sauf franchise, montant de souscription de l'assurance et frais de dossier) avant l'arrivée du séjour. En cas d'interruption de séjour, le montant de la partie non consommée sera calculée au prorata temporis du séjour réservé.

La prime d'assurance doit être intégralement réglée par le client au moment de la réservation du séjour et n'est pas remboursable sauf si le client fait application des dispositions relatives au délai de rétractation en matière de produit d'assurance.

Lorsque les garanties de l'Assurance Annulation sont en jeu, le client doit impérativement aviser par écrit Gritchen Affinity sous 5 jours :

- Sur le site www.declare.fr
- Par mail à sinistre@declare.fr
- par courrier à : Gritchen Affinity, Service Sinistre, CS 70139, 18021 BOURGES Cedex

Les conditions générales de l'assurance annulation sont mises à la disposition du client par l'hébergeur sur place et sur son site internet www.camping-laturballe.fr/assurance-annulation.

ARRIVÉE ET DÉPART

La pièce d'identité du client et éventuellement de ses accompagnants sera demandée à l'arrivée.

Pour les emplacements de camping :

- La location de l'emplacement commence à 12h et devra être libérée avant 12h
- Passé ce délai, une nuit supplémentaire sera facturée au client.
- Une caution sera demandée au client lors de son arrivée, et restituée le jour de son départ

Pour les locations de chalets :

- Les locations commencent à 16h, elles doivent être libérées avant 10h
- A la remise des clés, une caution sera demandée au client et l'inventaire de la location lui sera remis. Le client est tenu de contrôler et signaler dès le jour même toute anomalie. Toute insatisfaction concernant l'état général, l'inventaire ou la propreté de la location doit être signalée à l'hébergeur par le client dans les 24 heures suivant l'arrivée, afin d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable passé ce délai.
- Les locations doivent être rendues en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à la charge du client, ainsi que la remise en état des lieux, si cela s'avérait nécessaire.
- Le nettoyage de fin de séjour est à la charge du client. Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée convenablement avant le départ, un forfait de nettoyage de 50 € sera retenu.
- A la restitution des clés le jour du départ, la caution est rendue au client après le contrôle par l'hébergeur de l'inventaire, de la propreté et de l'état de la location.

La caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

RECLAMATION

En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de son séjour pour le signaler auprès du service « client » de l'hébergeur par courrier recommandé avec accusé de réception. L'hébergeur dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part de l'hébergeur, celui-ci a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à compter de la date de la réclamation écrite adressée à l'hébergeur. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont : Médicys – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS – 01 49 70 15 93 – www.medicys.fr. Le médiateur peut être saisi par courrier, téléphone ou via son site internet.

En cas de non résolution de litige, la juridiction compétente pour la résolution du litige est le tribunal de Lorient.

INTERRUPTION DE SÉJOUR ET PRESTATIONS NON UTILISÉES

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Malgré le paiement du solde, sans nouvelle de la part du client (par email ou lettre recommandée avec accusé de réception), 48h après le début du séjour, l'hébergeur se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement. Le client ne pourra alors prétendre à aucune indemnité.

Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte en cas de non utilisation d'un ou plusieurs services, ou en cas de fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liée à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

RESPONSABILITE DU CLIENT

Le client doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au client avant le début du séjour.

ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés aux conditions décrites dans la brochure tarifaire, sous la responsabilité de leurs maîtres. Les animaux de catégorie 1 et 2, ainsi que les chiens de plus de 10 kilos ne sont pas acceptés dans l'enceinte de l'établissement de l'hébergeur. Lors du séjour, le client doit obligatoirement être muni du carnet de vaccination à jour de l'animal. Les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas être laissés sans surveillance dans l'enceinte de l'établissement (dans l'hébergement, sur l'emplacement de camping ou dans une voiture).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le client est tenu d'en prendre connaissance dès son arrivée et s'engage à le respecter. En cas de non-respect du règlement intérieur, l'hébergeur se réserve le droit de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

DROITS À L'IMAGE

Lors du séjour du client, ce dernier ainsi que ses accompagnants sont susceptibles d'être photographiés ou filmés pour les besoins publicitaires de l'hébergeur et de la Compagnie de Bel Air. L'hébergeur et la Compagnie de Bel Air pourront utiliser ces images pendant une durée maximale de dix ans. Le client est informé qu'il lui revient de signaler par écrit à l'hébergeur, dès son arrivée, son opposition éventuelle à cette pratique.

Les Chardons Bleus – SAS au capital de 10 000 € - enregistrée au RCS de Paris - SIREN 797 422 409 – Siège Social : 8 rue Christophe Colomb, 75008 Paris

V-180212DG